

Contrat d'affiliation du 20 novembre 2007 à la Caisse de prévoyance de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)¹

Modification du 27 juin 2011
Approuvée par le Conseil fédéral le 19 octobre 2011
Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012

¹ FF **2008** 5461, **2010** 8361. Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch. Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO **2012** 883) et dans le RS **172.220.143.3**.